

**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 30 Novembre 2023

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :  
**14 Titulaires**  
**5 Suppléants**Pouvoirs :  
**5**Votants :  
**22 Pour**  
**0 Contre**  
**0 Abstentions**Date de la convocation :  
24 Novembre 2023**Délibération n°**  
**2023.11.67****L'an deux mil vingt-trois et le trente novembre.**

A 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président,

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Éric DUBOUCHET, Alain FOURNIER (suppléant), Gilles KACZMAREK, Laurent MIRMAND, Hubert MARREL (suppléant), Bernard SOUVIGNET, Jean-Michel EYRAUD, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Paul THIOLLIÈRE (suppléant), Michel JOUBERT, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT.

**Présents sans droit de vote :** Daniel PABIOU (suppléant), Bernard BOURGIE (suppléant).

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**  
Jean-Pierre SABATIER a donné pouvoir à Gilles KACZMAREK  
André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD  
Roland LONJON a donné pouvoir à Michel JOUBERT  
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT  
Laurent BERNARD a donné pouvoir à Laurent DUPLOMB

**Absents :** Daniel FAVIER, Paul BARD, Didier PINOT.

**LANCEMENT D'UN MARCHÉ POUR LE TRANSPORT ET LE TRAITEMENT DES  
LIXIVIATS DE L'ISDND DE SAINT-JUST MALMONT**

Dans le cadre de la gestion de l'ISDND de St-Just Malmont, il est nécessaire de faire évacuer et traiter les lixiviats du site. Une partie de ceux-ci sont traités à la station d'épuration de la commune mais selon un volume contraint pour permettre le bon fonctionnement de l'infrastructure. Le reste doit être évacué et traité dans une structure de capacité suffisante.

Jusqu'à présent, ces dernières prestations étaient effectuées par bon de commande sur devis.

Du fait du transfert de la compétence traitement, le SYMPTTOM a repris l'exécution des prestations dévolues au SICTOM Velay Pilat auparavant.

Au vu de l'augmentation des volumes à traiter suite aux travaux réalisés sur les bassins et les réseaux et dans un souci de pérennité, il y a lieu de procéder à une consultation.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** à l'unanimité le Président à lancer une consultation pour un marché de prestation pour le transport et le traitement des lixiviats de l'ISDND de St-Just Malmont (2 lots) pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.
- **AUTORISE** le Président à sélectionner la meilleure offre et à signer le contrat avec le ou les prestataires retenus.
- **DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires, pour assurer l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

**Le Président**

  
**Jean-Paul LYONNET**